

Table des matières

Introduction aux projets d'Équipes de soins spécialisés	1
Fiche à remplir pour candidater	1
Critères d'évaluation	2
Calendrier	2

Introduction aux projets d'Équipes de soins spécialisés

L'URPS MLB accompagne le développement des équipes de soins spécialisés (ESS).

Une équipe de soins spécialisés (ESS) est un ensemble de professionnels de santé constitué autour **de médecins spécialistes pour améliorer le parcours des patients.**

Quels pourraient être les avantages pour vous ? L'ESS vous permet de travailler en équipe, d'échanger sur les pratiques, de renforcer la pertinence des soins, et la qualité. Le regroupement en ESS permet de contribuer à la formation initiale et continue et de renforcer l'attractivité de la spécialité.

L'URPS MLB s'implique dans les ESS en soutien des spécialistes de Bretagne pour les accompagner de manière opérationnelle avec les formalités juridiques, la formalisation du projet de santé, l'élaboration et le suivi des outils de prise en charge et l'élaboration d'un plan de communication.

Cet appel à candidatures est ouvert à tous les médecins spécialistes, en exercice libéral ou mixte, souhaitant constituer une équipe territoriale de soins spécialisés en Bretagne.

Le dossier de candidature se compose d'une fiche à remplir, présentant votre projet de façon succincte.

Fiche à remplir pour candidater

Cette fiche est structurée pour vous aider à décrire votre projet. Votre contenu peut prendre la forme de texte ou d'illustrations. Vous pouvez nous envoyer des diapositives si nécessaire. Au fur et à mesure que vous saisissez les détails, le tableau s'agrandit.

Votre nom Obligatoire	
Votre spécialité Obligatoire	
Nom de votre ESS Facultatif	
Description du projet	Décrire le projet de santé (axes du projet médical, la (les) pathologies prises en charge, les populations cibles, les prestations proposées., outils numériques éventuellement en place ou en projet
Les porteurs et les équipes que vous voulez mobiliser et leur provenance géographique	
Périmètre géographique envisagé pour votre ESS	
Besoins en infrastructure	

Clôture 30/04/2023

Besoins en coordination et soutien	
Date préférée pour l'entretien : 11 Mai 2023 – à partir de 20h – en visio.	

Tableau 1 : propal d'ESS - date limite 30/04/2023

Critères d'évaluation

Au moment de la présélection par les élus de l'URPS, chaque dossier sera étudié sur la base des critères d'éligibilité.

Tableau 2 : tableau utilisé pour la présélection

Critères d'éligibilité	NA (0) ; éligible (5)
Dimensionnement géographique, objet de l'E.S.S.	/5
Nombre de professionnels impliqués	/5
Pluridisciplinarité du projet	/5
Pathologies prises en charge	/5
Pertinence du projet médical avec les missions des E.S.S. et les modalités de financements associés (prestations dérogatoires ou droit commun)	/5
Maturité du projet et son degré d'avancement	/5
Entrepreneuriat du porteur	/5

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures :	07/04/2023
Date limite de réception des candidatures :	30/04/2023
Présélection des dossiers :	01 au 14 Mai 2023
Entretiens avec les porteurs des projets présélectionnés :	11 Mai 2023, en Visio, à partir de 20h, 30 à 45 minutes
Décision finale et annonce :	Semaine du 21 Mai

Toutes les candidatures seront étudiées et vous serez contactés quelle que soit la décision de l'URPS.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du projet :

Laurence Dubourg, 0617712947 ou l.dubourg@urpsmlb.org

En vous remerciant.